

# EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE

## A FÈRE-EN-TARDENOIS & LA FERTÉ-MILON

---

« Gare des Chesneaux. Train de 7 h. 11. » Tel était le rendez-vous fixé par les convocations que notre dévoué secrétaire avait adressées à chacun des membres de la Société pour le matin du 24 septembre.

Le programme de l'excursion projetée était tout particulièrement attrayant : visite des châteaux de Fère-en-Tardenois et de La Ferté-Milon. N'est-ce pas là deux des vestiges les plus curieux des âges passés qu'il soit possible de visiter, surtout dans le court espace d'une journée, aux environs de Château-Thierry ? Beaucoup d'entre nous connaissaient déjà les ruines de La Ferté-Milon et la région du Tardenois, fertile en souvenirs archéologiques, mais le travail en commun est infiniment plus productif et la Société, depuis longtemps, avait décidé de s'y transporter. Il fallait profiter des derniers beaux jours.

A l'heure dite, de nombreux collègues se trouvent réunis sur le quai de la gare. Le temps promet d'être beau, mais la plupart cependant ont cru devoir s'armer de leur parapluie, probablement pour ne pas démentir les caricaturistes dont l'habitude est de représenter, munis de cet accessoire, ceux que les profanes appellent dédaigneusement les « amateurs de vieux pots cassés. » Malheureusement aucune dame ne répond à l'appel. Les messieurs ont-ils donc seuls l'amour inné du vieux et du passé ? Les dames, pourtant bien intré-

pides parfois, n'ont-elles pas plutôt reculé devant le souvenir de la dernière excursion de 1903, à Mézy et Crézancy, qui s'effectua sous une pluie diluvienne ? Quelle que soit la raison, souhaitons qu'elles n'aient pas renoncé pour toujours à nous accompagner.

Nous parlons. Le trajet n'est pas très long et point n'est besoin de jeu de cartes pour passer le temps. Les événements du jour, les potins locaux, les combats d'Extrême-Orient sont largement suffisants pour alimenter la conversation. Les sujets archéologiques eux-mêmes ne manquent pas, car à peine le train a-t-il quitté Château-Thierry, nous traversons le vallon de Val-Secret, où les Prémontrés fondèrent en 1140 une abbaye dont il ne reste que des ruines insignifiantes.

Après la station de Bézu, Coincy dont l'ancien prieuré a complètement disparu. Près de Coincy, à peu de distance de la route de Fère, au milieu de terrains incultes et couverts de bruyères, se trouve la Hottée du Diable ou de Gargantua, énorme amas de grès auquel se rattache une antique légende. En ce temps-là, dit-on, l'abbé de Val-Chrétien, voulant édifier rapidement son couvent et manquant des matériaux nécessaires, fit un pacte avec Satan. Celui-ci s'engagea à terminer toute la construction en l'espace d'une journée, moyennant, bien entendu, la promesse que les âmes des religieux lui appartiendraient. Dès que le démon parut, l'abbé l'aspergea d'eau bénite et le mit en fuite, l'obligeant à abandonner, dans sa précipitation, au milieu des bruyères de Coincy, tous les matériaux qu'il avait apportés.

Deux kilomètres environ, avant d'arriver à la bifurcation d'Oulchy, il est facile d'entrevoir au milieu des arbres, sur la gauche de la voie ferrée, la ferme d'Armentière. Tous nous connaissons ce vieux castel gothique. On voit très bien les restes de sa première enceinte, les grosses tours qui protégeaient les angles de la forteresse et sa porte d'entrée défendue par deux tourelles. Hélas, les nécessités de l'exploitation agricole et surtout les intempéries font disparaître peu à peu ces ruines. Un récent ouragan a causé l'éboulement de la

majeure partie de l'une des grosses tours et il est à craindre que le défaut d'entretien n'occasionne bientôt de plus grands dégâts.

Oulchy. Changement de train ; dix minutes d'arrêt. Ce n'est pas suffisant pour une excursion dans l'intérieur du bourg qui ne manque pourtant pas d'intérêt. Capitale de l'Orceois, arrosé par la rivière d'Ourcq, situé entre les deux cantons de Fère et de Neuilly, c'est-à-dire entre le Tardenois et le Valois, Oulchy fut autrefois un centre important. Son origine paraît très ancienne et même, d'après certains, les nombreuses grottes ou bovettes de cette région auraient été habitées primitivement par des familles Troglodytes. (L'hypothèse nous paraît un peu risquée.) Du château féodal il ne reste plus aujourd'hui que quelques vestiges étudiés en 1880 par notre regretté collègue M. Mayeux.

Après avoir salué au passage les ruines presque nulles de l'abbaye de Val-Chrétien, construit en 1135 par les disciples de Saint-Norbert et dont un simple fragment d'ogive marque maintenant l'emplacement, nous arrivons en gare de Fère à 8 h. 19. Tout le monde descend. Sur le quai, M. Hochard, le sympathique correspondant de notre Société, nous accueille avec la meilleure bonne grâce. Habitant Fère depuis longtemps, connaissant très bien sa région, il a l'amabilité de nous en faire les honneurs et de nous offrir son précieux concours pour nous guider dans la première partie de notre excursion.

Un omnibus, retenu par lui, attend les membres de la Société. Il n'y a pas un moment à perdre, car le programme de la matinée est très chargé. Vite en voiture et en route pour le château. Cependant, notre Président qui est non seulement un érudit, mais aussi un homme pratique, se rend très bien compte qu'aucun travail, même archéologique, ne peut-être produit sans exiger des forces. Aussi fait-il arrêter tout d'abord l'omnibus sur la place de Fère, à l'*Hôtel du Pot d'Étain*, pour commander le déjeuner. La ville est ensuite rapidement traversée. Notre passage paraît exciter beaucoup

la curiosité des habitants, s'il faut en juger d'après les nombreux rideaux qui se soulèvent et les têtes non moins nombreuses qui se penchent aux portes d'un air interrogateur. Qu'est-ce que c'est ? semblent dire les commères qui très certainement ne se doutent pas que notre équipage transporte une aussi docte corporation.

Nous roulons depuis quelques minutes à peine au milieu d'une campagne sablonneuse coupée de savarts et de bois, quand tout à coup notre guide, étendant la main, nous indique au nord-est, devant nous, un massif boisé conique au sommet duquel apparaît quelque chose de forme bizarre, semblable à de gros rochers se détachant sur la cime des arbres. « C'est là », dit-il. Ce sont en effet les ruines de l'antique manoir de Fère-en-Tardenois, but principal de notre excursion. Le petit étang qui se trouve à droite de la route est un reste de son vivier. La voiture s'arrête à l'entrée du parc ; hâtons-nous de descendre.

Je pense, Messieurs, que vous n'attendez pas de votre rapporteur une description et une étude complète du château. Ce serait un sujet beaucoup trop vaste pour le cadre forcément restreint de ce simple compte-rendu. M. l'abbé Poquet, dans ses *Gloires archéologiques de l'Aisne*, lui a d'ailleurs consacré quelques pages d'une réelle érudition. C'est, dit-il, « un des plus curieux quoiqu'un des moins connus du pays, « parce que là sont nettement accusées deux grandes époques bien distinctes, le XIII<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup>, c'est-à-dire le commencement du règne ogival et le retour du plein cintre. « Les deux styles qui sont en présence sont affreusement « mutilés, il faut en convenir, mais ils n'en ont pas moins « conservé, surtout le plus jeune, un reste de grandeur qui « vous étonne et vous frappe d'admiration. »

Il me suffira de vous rappeler, d'après cet auteur, que l'origine de Fère remonte soit à une peuplade gauloise répandue dans l'antique forêt de Dôle, soit à une colonie de Romains fixés au temps de la conquête. En tous cas, il est incontestable que le Tardenois, comme la majeure partie de la vallée

de l'Ourcq, fut vers cette époque une région très prospère et très peuplée, ainsi qu'en témoignent les diverses fouilles opérées dans cette contrée.

Donné par Clovis à Sainte-Geneviève pour lui faciliter le voyage de Reims, le domaine de Fère fut abandonné par elle au profit de l'archevêque Saint-Remi qui lui-même le légua par testament à l'église de Reims dont il resta la propriété pendant plusieurs siècles. On ignore comment la terre de Fère-en-Tardenois fut distraite du domaine archiépiscopal de Reims. Peut être les seigneurs chargés de défendre les biens de l'Eglise, trop faible pour les protéger elle-même, se sont-ils emparés peu à peu d'une partie des terres confiées à leur garde. En tous cas, il résulte d'un capitulaire de Charles le Chauve, de 853, qu'il y avait déjà à cette époque un comte du Tardenois. En 1152, les comtés de Fère et de Braisne, dépendant comme fiefs du comté de Champagne et laissés par Guy de Baudement à sa fille Agnès, sont apportés en dot par celle-ci à Robert de Dreux, fils de Louis le Gros. Leur fils aîné, Robert II, hérite de ces domaines en 1188 et veut édifier un château sur sa terre de Fère dont il tient une partie en franc-aleu, mais il rencontre une vive opposition de la part de Blanche de Champagne. Un accord constaté par une charte latine du mois d'avril 1206 intervint entre eux. Robert avait toute liberté pour élever le manoir projeté, mais à condition de n'en construire aucun autre sur ses terres de Braisne et de Fère, et de mettre sa forteresse à la disposition de la comtesse de Champagne et de son fils Thibaut, toutes les fois qu'ils en auraient besoin.

Aussitôt Robert se mit à l'œuvre. « Au centre de son immense propriété, dit M. l'abbé Poquet, non loin de sa maison de Fère, il trouva, au milieu de ce sol tourmenté, comme une langue de terre qui, partant du flanc de la colline, s'allongeait en se rétrécissant en face de ses viviers, et dominant toute la plaine au sud, à l'ouest et au nord. Cette position, choisie d'après les principes de la stratégie alors en usage, lui parut réunir toutes les conditions d'une

« bonne forteresse, sans nécessiter d'énormes dépenses. Il  
« ne s'agissait que d'isoler par une tranchée profonde ce  
« mamelon de la colline à laquelle il se rattachait, de creuser  
« autour un large fossé, de le revêtir d'un puissant glacis et  
« de le couronner de tours formidables : c'est ce que l'on fit.  
« On isola le monticule ; on l'entourna de fossés qui furent  
« alimentés par les eaux des sources qui descendaient de la  
« colline ; on revêtit ses flancs d'un glacis ; on établit à son  
« sommet un large chemin de ronde flanqué de tourelles.  
« Ces travaux devaient donner de l'assiette au château et en  
« faciliter la défense. Sur la crête de cette éminence conique  
« fut assise la forteresse qui consistait en un assemblage de  
« sept tours et d'un donjon au milieu. Les tours, comme  
« toutes celles de cette époque, sont construites en forme de  
« cloche, c'est-à-dire qu'elles s'élargissent à leur base ; mais  
« elles ont de plus, à un mètre et demi du sol, une espèce de  
« denticulation très robuste. On voit que ces tours, du sol à  
« la corniche, pouvaient avoir vingt mètres d'élévation. Elles  
« étaient coiffées de toitures coniques surmontées de nom-  
« breuses girouettes..... Il est facile de voir que la cour du  
« château devait être fort petite, surtout lorsqu'on est obligé  
« de retrancher sur cet espace l'emplacement du donjon et  
« des autres constructions qui reliaient les tours entre elles.  
« Presque toutes ces tours affectaient les mêmes dispositions  
« cylindriques au dehors et rectangulaires au dedans ; elles  
« avaient généralement la même distribution, un caveau, un  
« rez-de-chaussée et deux étages supérieurs. Cependant les  
« intervalles qui les séparaient n'avaient pas les mêmes  
« dimensions. »

Il fallut trente-trois ans pour terminer cette imposante construction féodale. Robert de Dreux mourut sans la voir achevée. Son fils, Pierre de Dreux, duc de Bretagne, surnommé Pierre Mauclerc à cause de ses démêlés avec les évêques et les abbés bretons, eut en partage la terre de Fère-en-Tardenois. Il se retira du monde en 1237 sous le nom de Pierre de Braine, simple chevalier, laissant le duché de Bre-

tagne et ses divers domaines à son fils Jean le Roux qui termina le château en 1239.

Alix, fille de Jean de Bretagne, se maria avec Jean de Chatillon et transporta le domaine de Fère dans le patrimoine de cette famille dont les membres, alliés à la plus haute noblesse de France, voire même à la maison royale, sont connus pour leurs vertus guerrières et les honneurs dont ils furent comblés à la cour. Nous voyons la chatellenie de Fère appartenir successivement à Jean de Chatillon, tuteur des enfants de France, et mort sans postérité ; Gaucher I<sup>er</sup>, son oncle paternel ; Gaucher II, connétable de France, Guy de Chatillon, conseiller du roi Philippe le Bel et connétable comme le précédent ; Gaucher III, qui reçut le 17 septembre 1363 en son château de Fère la visite du roi Jean le Bon et s'illustra au passage du pont de Commines à la suite de Charles VI.

Ruiné par les guerres de Flandre et son train luxueux, Gaucher se vit obligé en 1394 de vendre à Louis de France, duc d'Orléans, et Valentine de Milan, son épouse, le domaine de Fère qui fut érigé peu après en pairie. François I<sup>er</sup> le recuei lit ainsi en 1488 et le donna en cadeau de noces au duc de Montmorency et à sa femme Magdeleine de Savoie.

Le château fut alors complètement transformé. Les progrès de l'armement avaient modifié les règles de l'architecture militaire et rendaient inutiles la plupart des donjons de la féodalité. On était en outre à l'époque où les lettres, les sciences et les arts, après avoir sommeillé pendant le Moyen-Age, reprenaient une nouvelle vigueur. Les machicoulis disparurent, les étroits créneaux s'élargirent en fenêtres à meneaux, les fossés modifiés furent transformés en promenades, une magnifique galerie couverte, supportée par un viaduc de vingt mètres d'élévation, remplaça le pont-levis qui joignait la contrescarpe au château. Cette galerie de soixante-un mètres de long sur trois mètres environ de large était à double étage ; le premier à l'usage des gens de service, et le second, décoré de sculptures et de tapisseries, réservé

aux seigneurs. L'entrée en était formée par une jolie porte monumentale à quatre colonnes cylindriques, dont le fronton et le tympan étaient ornés de frises et de sculptures. La puissante forteresse devint ainsi en 1539 une agréable résidence seigneuriale, décorée par d'excellents artistes et digne de l'opulence des Montmorency.

Leur famille cependant ne devait pas en jouir longtemps. Le duc Henri de Montmorency, petit-fils du précédent, ayant été décapité en 1634, ses biens furent confisqués et donnés à la famille de Condé. Le château de Fère passa ensuite entre les mains de la famille de Conti, branche cadette de la précédente, et fut compris dans la dot d'Henriette de Bourbon, fille de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, lors de son mariage avec le duc d'Orléans.

C'est de ce dernier prince que date la destruction du château. Dédaigneux de cette magnifique construction et pressé par des besoins d'argent, Philippe-Egalité commença dès 1779 à la démolir pour en vendre les matériaux. La tourmente révolutionnaire et les intempéries achevèrent bientôt de la transformer en un amas de ruines.

Que reste-t-il actuellement de l'antique édifice ? Bien peu de choses, hélas ! Le glacis envahi par la végétation, la base des tours, les pans de murs de la chapelle, le viaduc à cinq arches supportant les ruines de la galerie des Montmorency ; l'entrée de cette galerie qui présente encore les traces de très jolies sculptures attribuées à Jean Goujon, et c'est tout. Ces ruines, quelque délabrées qu'elles soient, sont pourtant réellement imposantes et permettent d'imaginer ce que devait être le superbe château quand ses tours élancées, surmontées de nombreuses girouettes, s'élevaient encore intactes au temps de sa splendeur.

Une grande cour quadrilataire, entourée de gros murs, servait d'avant-corps à la forteresse. C'est là que se trouvaient les communs du château dont une partie, laissée pendant longtemps à l'abandon par d'ignorants propriétaires, mais soumise depuis quelques années à une intelligente res-



tauration dans le style renaissance, est devenue le château actuel. Celui-ci, entretenu avec soin, constitue par lui-même une fort belle propriété dont la façade méridionale, avec son grand escalier, attira surtout l'attention des membres de la Société.

Allons ! allons ! crie tout à coup notre guide, coupant court à nos réflexions, « il est déjà dix heures et il vous faut, messieurs, hâter le pas pour aller à Mareuil-en-Dôle et Nesles ; sinon, vous ne serez pas rentrés à Fère, pour déjeuner, avant une heure de l'après-midi ! ». Cette perspective n'a rien d'agréable, surtout pour quelques-uns d'entre-nous, peu habitués à se lever de bonne heure et dont l'estomac commence déjà à crier famine. L'avertissement produit son effet. Bien à regret nous quittons les ruines et regagnons vivement la voiture.

Mareuil-en-Dôle n'est pas une capitale ; tout au plus y a-t-il 450 habitants ; mais un arrêt de quelques instants s'imposait pour visiter l'église. Curieuse en effet, cette petite église gothique précédée d'un vaste porche couvert à colonnade romane. Elle devait faire à l'origine partie d'un ensemble de bâtiments plus importants, car il est facile de distinguer sous le porche, à ses extrémités, l'amorce de baies ogivales qui très probablement donnaient accès à d'autres constructions. Le portail gothique qui prolonge d'un côté la façade, semble confirmer cette supposition. Sous le porche, auparavant décoré de fresques dont les traces se voient encore, on remarque à droite et à gauche de la porte d'entrée deux anciennes inscriptions dont l'une est à peine lisible et l'autre ainsi conçue : « Ci-git honorable personne de Jean Cabanel, laboureur, lequel décéda le quatrième jour d'octobre en l'an de grâce 1587. Priez Dieu pour son âme. »

Quelques minutes après, nous sommes à la Tour de Nesles. La Tour de Nesles ? Oui, messieurs. Ce nom sinistre paraît vous faire frémir. Rassurez-vous ; il ne s'agit nullement ici des lieux rendus célèbres par les tragiques débauches de Marguerite de Bourgogne et le drame d'Alexandre Dumas.

Le château que nous avons visité n'a pas une aussi effrayante réputation.

La terre de Nesles, qui fait de nos jours partie de la commune de Seringes, n'était au début qu'une dépendance du domaine de Fère et appartint, comme tel, à la maison de Baudement puis à celle de Dreux. A la mort de Robert II, tandis que son deuxième fils, Pierre Mauclerc, recevait en partage, ainsi que nous l'avons vu, le domaine et la forteresse inachevée de Fère, son fils aîné Robert III, se vit attribuer la seigneurie de Nesles. Aussitôt, violant les conditions imposées par Blanche de Champagne à son père, il édifia sur cette terre une importante forteresse féodale. Le mariage d'Isabelle de Dreux Villebon, petite-fille de Robert III, avec Gaucher II de Châtillon, réunit les terres de Nesles et de Fère qui furent à nouveau séparées à la mort de Gaucher IV. Son fils Gaucher hérita du domaine de Nesles qui passa ensuite dans diverses mains, et appartint notamment aux familles de Croy et de Chavigny.

Bâti dans le creux d'un vallon marécageux facile à inonder, le château présentait à peu près la forme d'un carré. Chaque côté était défendu par trois tours solidement construites, dont deux aux coins et une au milieu. Deux bastions protégeaient, face au nord, l'entrée de la forteresse. On peut très facilement se rendre compte de cette disposition. Les ruines du château servent à l'exploitation d'une ferme, mais une grande partie de l'enceinte démantelée est visible à l'extérieur ainsi que le donjon. Celui-ci principalement, appelé dans le pays « la Tour de Nesles » est assez bien conservé. Il est formé par une énorme tour cylindrique d'environ vingt mètres de circonférence, située à l'angle nord-est du château et complètement isolée en dehors de l'enceinte. Cette particularité stratégique se rencontre rarement et le donjon de Nesles mériterait d'être mieux entretenu, d'autant plus qu'il faudrait relativement peu de travaux pour le restaurer. Le couronnement n'existe plus, mais les murs de cinq mètres d'épaisseur sont en bon état et paraissent encore fort solides. Un pont-levis

établissait la communication entre la forteresse et le donjon ; peut-être y avait-il en outre des souterrains. Dans la cour du château, à présent occupée par les voitures de la ferme et les machines agricoles, les bâtiments modernes ont complètement dénaturé les premières constructions. A peine peut-on distinguer, sur la façade du corps de logis occupé par les fermiers, les traces de quelques ornements Renaissance.

« Très remarquable, cette tour de Nesles, dit en lui-même chacun de nous, mais il doit être l'heure du déjeuner. » C'est exact, midi sonne. Le signal du retour est donné, et balancés par notre omnibus, nous regagnons Fère en-Tardenois.

A noter au passage la ferme de Meurcy, entrevue un instant, à gauche de la route, dans un vallon fertile arrosé par le ru de Nesles. Sur son emplacement s'élevait au Moyen-Age une léproserie construite par Robert le Pieux. Ne serait-ce pas, comme certains le prétendent, l'origine du mot Meurcy (Meurs-cy) ?

Remarquez également plus loin, au bord même de la route, peu avant d'arriver à Fère, cette grosse pierre de forme bizarre dont l'ombre paraît se pencher vers la rivière. Les habitants l'ont surnommée *le grès qui va boire*. D'aucuns prétendent que les jeunes filles à marier qui consentent à en faire le tour trois fois de suite, au clair de lune, dans un costume spécial, sont certaines de trouver un époux avant la fin de l'année.

A l'entrée même de la ville, avez-vous aperçu, côté droit, cet amoncellement de grès, ce chaos du plus pittoresque effet ? C'est près de là que des fouilles intelligemment dirigées, permirent à M. Frédéric Moreau de découvrir, il y a quelques années, tout un attelage gallo-romain en parfait état de conservation.

Nous voici dans Fère. L'omnibus s'arrête devant la porte du *Pot d'Etain*. A table ! messieurs.

Quel fut le menu ? Votre rapporteur avoue franchement qu'il ne s'en souvient point et qu'il ne se rappelle même pas si nous avons goûté les fameux artichauts du pays. Au reste,

peu importe. La cuisine fut bonne, c'est le principal. Au champagne, on but à la prospérité de la Société, à la santé de ses membres, et notre Président toujours jeune et plein de zèle, se leva pour marquer la fin du repas.

Il aurait été impardonnable de quitter Fère-en-Tardenois sans consacrer au moins quelques instants à la visite de la ville. Notre première préoccupation, en bons archéologues, fut d'envahir le bureau de tabac, et d'y recueillir, à défaut de documents, de nombreuses cartes postales. C'est la mode. Il y en a d'ailleurs de fort bien faites représentant les ruines de Fère et de Nesles.

Que dire de la ville, messieurs? Tout castelthéodoricien connaît Fère-en-Tardenois et ses fabriques de chaussons, sa grande place ornée de tilleuls, sa vieille halle au toit pointu, et surtout son église que nous ne pouvions manquer de visiter. Consacrée à Sainte-Macre, jeune vierge martyrisée près de Fismes et dont les reliques furent transférées à Fère sous Charlemagne, elle est de style gothique flamboyant, ce qui paraît bien indiquer qu'elle fut construite vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle ou le début du suivant. Une haute tour carrée dont la plate forme est garnie d'une balustrade à jour et surmontée d'un clocheton central, s'élève au-dessus de la porte et forme le clocher.

A l'intérieur, quelques objets dignes d'attention : la chaire de 1685 et le banc d'œuvre en bois sculpté, le retable du maître-autel, des fragments de vitraux, et de chaque côté de l'entrée principale deux grandes statues modernes en bois, Saint-Jean et Marie-Madeleine, datant de 1857. Plusieurs tableaux, notamment : le Christ et la Femme adultère, esquisse de Paul Delaroche ; le Martyre de Sainte-Macre, le Christ en Croix, et deux peintures sur bois représentant l'une Saint-Martin et l'autre les Quinze Mystères du Rosaire. Inutile d'ajouter que l'ornementation de l'église est due en grande partie à la générosité bien connue de la famille Moreau, providence du pays.

Il était temps, messieurs, de prendre le chemin de la gare

pour arriver au train de 3 h. 20. C'est ce que nous fîmes après un arrêt de quelques instants au domicile de notre aimable guide. Non content de nous avoir dirigés pendant toute la matinée, M. Hochard eut encore l'amabilité de nous recevoir chez lui et de nous laisser admirer sa charmante collection de peintures. Merci, cher collègue, au nom de tous les excursionnistes du 24 Septembre.

Partis à pied par petits groupes, les sociétaires se retrouvent tous au complet sur le quai de la Station. Voici le train, nous montons. Cinquante minutes de trajet, Oulchy, Neuilly-Saint-Front, nous sommes à La Ferté-Milon.

Une heure et demie seulement pour visiter les deux églises et les ruines du château ! C'est bien bref, et nous les avons examinées beaucoup trop rapidement pour qu'il me soit possible de vous en donner ici une description détaillée. Vous trouverez, messieurs, des renseignements plus complets dans la brochure de notre collègue, M. Frédéric Henriet : *Voyage de Reims à Paris* (illustrée par lui-même), et dans celle de M. Maurice Lecomte : *Histoire et monuments de La Ferté-Milon*.

La ville, patrie de Jean Racine, n'est pas très importante, et le Faubourg de la Chaussée en forme l'artère principale. C'est dans cette rue que se trouve, à trois minutes du chemin de fer, l'église Saint-Nicolas fondée en 1491. Il était indispensable de nous y arrêter afin d'admirer ses superbes vitraux du xvi<sup>e</sup> siècle représentant les scènes de l'Apocalypse. Ils furent, dit-on, sauvés de la destruction pendant la Révolution, grâce à l'intelligent subterfuge du sacristain qui les dissimula sous un badigeonnage de chaux. Louis XIV visita, paraît-il, l'église en 1654 et fit un rapprochement peu flatteur entre le diable rouge peint sur l'une des verrières et le cardinal Mazarin. A noter également dans le chœur un lutrin en fer forgé provenant de la chartreuse de Bourfontaine, une table Louis XV en bois doré, et au-dessus du banc-d'œuvre une peinture sur bois qui représente Jésus et les enfants. Ce tableau, dont les sujets sont en costume Henri IV, est particulièrement curieux et attribué à Fréminet.

Le portail de l'église est modeste et dominé à gauche par une tour carrée du xvi<sup>e</sup> siècle. Cette dernière présente sur chaque face deux hautes baies géminées par un meneau et garnies d'auvents. Elle est surmontée d'une balustrade en saillie reliant quatre échauguettes et d'une flèche bien proportionnée ; son ensemble est des plus élégants.

Plus loin, dans la même rue de la Chaussée, après avoir franchi le canal, nous rencontrons la statue de Jean Racine, par David d'Angers. Cette œuvre, dit M. Henriot, en raison du costume dans lequel le poète est représenté, « serait mieux à sa place dans un musée que dans la rue. »

Nous voici dans l'ancienne enceinte de la vieille ville. Quelques tours en ruines marquent l'emplacement des murs jadis percés de quatre portes et défendus par vingt-quatre tourelles. Il nous faut maintenant gravir la colline du château, ce qui n'est pas absolument aisé. Les rues de ce vieux quartier sont tortueuses et leurs pavés aux formes multiples doivent être au moins de l'époque mérovingienne, sinon préhistorique, tant ils sont épouvantables pour les pieds sensibles. Malgré tout, personne n'hésite. Les vétérans sont les plus intrépides et marchent à l'avant-garde. Ils ont d'ailleurs déjà visité ces lieux et savent que si le chemin est dur, il n'est pas long.

A mi-côte se trouve l'église Notre-Dame, autrefois entourée du cimetière des Innocents. Elle possède, comme Saint-Nicolas, quelques jolis vitraux du xvi<sup>e</sup> siècle. Sa tour carrée de 26 mètres, qui s'élève à droite du portail, présente une certaine analogie avec celle de Fère-en-Tardenois et date comme elle de la Renaissance, au moins dans sa partie supérieure, mais sa corniche ajourée est encadrée de quatre tourelles qui n'existent pas au clocher de l'église Sainte-Macre.

Ce qui frappe surtout dans l'ensemble de l'église Notre-Dame, c'est la juxtaposition de deux styles très différents. Tandis que le bas de la tour, la nef et les transepts sont gothiques, l'abside et la crypte, qui furent ajoutées par Catherine de Médicis en 1563, sont renaissance ou plus exactement

peut-être, de style vulgairement dit rococo. Une inscription placée à l'extérieur indique que cette partie de l'église a été restaurée en 1767. Il n'y a donc rien d'étonnant à rencontrer ici ce genre d'ornementation qui fut en vogue sous le règne de Louis XV et au commencement de celui de Louis XVI.

Le temps pressait, il fallait nous hâter de monter au château. En un instant, nous fûmes au sommet de la colline, et la vue des ruines compensa largement les efforts de la montée. Tous, messieurs, en arrivant sur l'esplanade, vous avez été saisis par le caractère imposant des vieux murs inachevés qui occupent tout le côté Ouest de la place. Ce sont les restes du château-fort construit en 1393 par le régent Louis d'Orléans, frère de Charles VI, sur les fondements d'une forteresse élevée, cinq siècles auparavant, par le chevalier Milon. Il resta inachevé. Henri IV le prit aux ligueurs en 1594 et le fit démanteler.

Les murailles qui subsistent de l'ancien château sont classées parmi les monuments historiques. Face à la ville, les pierres en saillie ou corbeaux, disposées d'une manière symétrique, et la ligne très marquée de la séparation des étages, indiquent bien que la construction ne fut jamais achevée. La façade, vers l'Ouest, s'étend sur une longueur de 102 mètres et a été fort bien décrite par M. Frédéric Henriot : « Une porte ogivale, dit-il, d'une extrême hardiesse, surmontée d'un bas-relief représentant le couronnement de la Vierge et flanquée de deux tours colossales, « rondes à l'intérieur, mais armées extérieurement d'un « éperon qui en modifie le contour, occupe le milieu de « l'édifice, terminé par deux tours en ruines, dont l'une, « à l'ouest, appelée la tour du roi, de forme carrée, est « éventrée du haut jusqu'en bas. Trois de ces tours sont « ornées, dans leur partie supérieure, de grands cadres finement brodés dans la pierre servant de niches à des statues « de femmes en haut-relief auxquelles il manque la tête. « Au-dessous de ces figures de Preuses, on voit encore l'écusson des Orléans... »

En contemplant ces ruines on est surtout étonné de voir combien les intempéries les ont peu détériorées. Les pierres ont pris la teinte grisâtre qui recouvre d'ordinaire tous les vieux monuments, mais loin de s'effriter elles ont conservé leur poli et leur netteté d'enchevêtrement d'autrefois.

Le panorama que l'on découvre du haut de la terrasse sur l'ensemble de la ville et la campagne environnante augmente encore la beauté du site, but d'excursion pittoresque et vraiment trop peu connu.

Malheureusement, de cette terrasse nos regards tombèrent sur le cadran de l'église. Notre programme prévoyait pour le retour le train de 5 h. 50 ; nous vîmes avec regret qu'il ne nous restait plus que vingt minutes. Déjà ! Était-ce possible ? Nous crûmes un instant que l'horloge avançait, mais l'un de nous eut la malencontreuse idée de tirer sa montre et de détruire cette illusion. Que n'avions-nous, comme Josué, le pouvoir d'arrêter le soleil et de prolonger la durée du jour ! N'aurait-il pas été intéressant d'étudier ensemble et plus attentivement les ruines du vieux château, ses galeries du sous-sol et les restes de ses deux enceintes ? Impossible d'y songer. Il fallut nous résigner à battre en retraite.

Le trajet de La Ferté-Milon à Château-Thierry s'effectua sans incident. A 7 h. 19 nous descendions à la gare des Chesneaux d'où nous étions partis le matin à pareille heure. Fère-en-Tardenois, Mareuil-en-Dôle, Nesles et La Ferté-Milon en un tour de cadran et entre amis, n'est-ce pas, messieurs, une journée bien remplie, une excursion dont on garde le souvenir ?

L. MOYAT.